

Mardi 29 septembre 2020 www.ville-de-chimay.be // aude.dardenne@ville-de-chimay.be

L'agence immobilière sociale du Sud Hainaut (AIS) : Des logements destinés aussi aux personnes du troisième âge !

Pour qui ?

Pour toute personne **mais aussi pour les personnes de plus de 65 ans** qui recherchent un logement et qui disposent de revenus précaires ou modestes, c'est-à-dire, dont les revenus imposables ne dépassent pas les 27.400 EUR (*) pour une personne seule ou 34.200 EUR (*) pour les personnes vivant habituellement ensemble (augmentés de 2.500 EUR/personne à charge). Ces personnes ne peuvent détenir un logement en pleine propriété ou en usufruit.

(*) Ces montants sont sujets à indexation.

Avantages ?

- Un logement de qualité à loyer modéré répondant aux besoins et à la situation de la famille et aux critères minimaux de salubrité en vigueur
- Un suivi technique réalisé par l'agence
- Un accompagnement social offert aux demandeurs

Comment ?

En prenant contact pour l'accompagnement dans les démarches administratives avec les services suivants:

avec le service logement de la ville (Place Froissart) franck.charlet@ville-de-chimay.be

060/303.700

060/303.716

avec le CPAS cpas@ville-de-chimay.be

060/21.89.30

060/21.89.57

avec le PCS (plan de cohésion sociale) chimaypcs@gmail.com

060/51.18.53

0470/08.84.85

Le marché hebdomadaire se déroule maintenant sur le plateau de la gare.



L'Echevine de l'Information, J. VAN TONGELEN // Le Bourgmestre, D. DANVOYE

